

Pleudihen

Village



19/01/2024 n°2230

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION Jusqu'au 17 février 2024

Cette année, Pleudihen-sur-Rance réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés jusqu'au 17 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre a été déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 29 janvier ? Contactez la mairie au 02.96.83.20.20 ou par courriel (mairie.pleudihen@wanadoo.fr).



Vos agents recenseurs (de gauche à droite) : Lucienne REBIER, Annie FERRARD, Magali VALLARD, Marité CUVELIER, Christian GUILLOT. Absente sur la photo : Emilie VIOT.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie (02.96.83.20.20 / mairie.pleudihen@wanadoo.fr).

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

▼ SAMEDI 20/01 ▼

PALET PLEUDIHENNAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Suivie de la Galette des rois
14H00, Salle des Fêtes



Prochain Conseil municipal
Jeudi 25 janvier 2024, 20h

COMITÉ FÊTE ET CULTURE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE -
VENDREDI 26/01
20H - SALLE BEAUMARCHAIS



MARCHÉ

Tous les MARDIS
9h/13h, place de la mairie

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	
Jeudi		14h-17h00
Samedi	9h-12h30	

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 18
Urgences : 15

Cabinet Médecins : 02.96.83.20.25

Samedis matin sur RDV

Pharmacie : 3237

Sage-femme ☎ 09.84.45.25.37

Cabinet infirmier ☎ 02.96.88.28.57

Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires »

☎ 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance

☎ 02.96.83.38.64

Taxi LEMOINE ☎ +06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : mardi 30/01
Dans le bourg : tous les mardis



2024 EN CHŒUR ET AVEC DU CŒUR ! (2/2)

Deuxième partie du discours de la Cérémonie des Vœux prononcé par David BOIXIERE, maire, le dimanche 7 janvier 2024.

Autre préoccupation du quotidien, la sécurité routière pour laquelle deux chantiers sont en cours avec le Département. Les travaux du Pont de Cieux devraient intervenir en 2024. Quant à notre demande de déviation poids-lourds, portée conjointement avec La Vicomté, elle remonte à 2022 et a fait l'objet de multiples relances. Nous espérons la voir aboutir en 2023, nous reportons cet événement sur 2024. Comme chaque année, ce volet travaux sera complété d'autres actions d'entretien et d'aménagements.

Pour la partie animations, le film a repris les temps forts de l'année qui seront complétés par d'autres rendez-vous à retrouver dans notre journal annuel. Il y a cependant 2 anniversaires dont la proximité en 2024 est symbolique sur lesquels je souhaite insister. Les 3 et 4 août, nous commémorerons les 80 ans de la Libération de notre commune par le 15^e de Cavalerie de l'US Army. Une libération qui mettait un terme à 4 années d'occupation de l'armée allemande.

Paradoxalement, c'est un tout autre jubilé que nous aurons célébré auparavant. Entre les 8 et 12 mai, ce sera un retour, heureux cette fois, de nos amis allemands d'Herschbach. Le 45^e anniversaire d'un jumelage dont l'histoire trouve ses racines à la fin de la guerre. Depuis 1979, notre jumelage est vivant avec ses échanges de jeunes et ses délégations d'adultes comme celle qui se rendra au prochain Carnaval d'Herschbach. Toutefois, les anniversaires sont l'occasion de fêter pleinement cette amitié et de découvrir ce qu'est ce *Partnerschaft*.

Et donc, après avoir fêté 45 ans d'amitié franco-allemande, c'est un hommage à nos libérateurs et aux résistants qui nous réunira en dehors de nos traditionnelles commémorations. Les 3 et 4 août, Pleudihen sera le cadre de la reconstitution d'un camp de la Libération et d'un village civil de 1944. Au programme : une quarantaine de véhicules d'époque, un convoi de la Libération qui traversera les communes des alentours, un bal de la Libération le samedi soir et un hommage solennel à Emile Bouétard, aux résistants et aux soldats alliés morts pour notre libération. Je remercie les associations de reconstituteurs, Au Fil des Champs, Instant-MEMORY et l'association de la Fête du Blé de nous accompagner dans cette organisation tout à fait exceptionnelle.

Un événement festif qui conjuguera histoire et mémoire, parce que, comme l'écrivait Alexis de Tocqueville, "*Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres.*" Oui, histoire et mémoire sont essentielles quoi qu'en disent les "*effaceurs du passé*". Cette mémoire, nous nous efforçons de l'entretenir, notamment auprès de nos enfants, car elle est essentielle pour eux afin de mieux comprendre ce monde complexe et l'avenir qui s'ouvre devant eux. Face à la déconnexion du virtuel, il est impératif d'inciter nos enfants à rester connecter à notre histoire. C'est ce que nous nous attachons à faire en lien avec nos écoles dont je salue l'engagement sur ce sujet.

En 2024, nous poursuivrons les engagements concrets qui nous animent sur le thème de l'environnement : l'atlas de la biodiversité, la filière blé noir avec l'association ViVaTerr, la reconstitution de haies bocagères et la restauration de zones humides avec les propriétaires et les exploitants agricoles, ainsi que nos actions de sensibilisation du grand public.

Autre sujet environnemental incontournable : la Rance, son envasement et, de fait, l'avenir de l'Usine marémotrice. Cet outil de production d'énergie renouvelable décarbonée n'est toujours pas reconnu comme tel au niveau de la revente de son électricité, ce qui ne permet pas non plus la prise en compte de ses impacts environnementaux.

Les anciens qui ont connu la Rance sans barrage comprennent parfaitement le sujet, eux qui, à marée basse, traversaient à pied sur le sable entre la cale de Mordrec et le Chêne vert, eux qui, dès qu'ils le pouvaient, se rendaient sur l'immense plage de la Ville-Ger. Une plage encore couverte de sable fin et peuplée de coques en 1965. Un espace unique qui, le 21 août 1932, à une époque où les loisirs n'étaient pourtant pas la préoccupation principale, incita le Conseil municipal à envisager de renommer la commune "*Pleudihen-Plage*". Une plage qui justifiera, le 13 septembre 1953, qu'au moment d'émettre un avis favorable à la création du barrage, les élus précisent dans leur délibération la chose suivante : "*réserve expresse est faite sur les conséquences possibles d'envasement de la plage de la Villeger, dont les sables peuvent être recouverts par suite de la stagnation de la marée. Si la chose se produisait, EDF devrait reconstituer et entretenir plus près du rivage une plage artificielle comportant une épaisseur de sable d'au moins 20 cm*".

La première réunion d'alerte sur les conséquences de l'envasement se tiendra à Pleudihen en 1978. Rien ne sera jamais fait avant le rechargement d'une petite partie de plage réalisée en 2016. Ce qui nous donne juste un semblant de ce qu'elle était auparavant. Alors oui, il faut vivre avec son temps et accepter des évolutions, mais pour tous ceux qui pensent que la sédimentation artificielle est inéluctable, ayez conscience que ce phénomène s'accroît avec plus de 120 000 m³ qui se déposent chaque année, qu'après la cluse de Port St Jean-Port St Hubert nous sommes dans la partie amont la plus touchée et que la situation ne fait qu'empirer.

Il n'y a pas de fatalisme à avoir sur ce dossier. Avec l'association du collectif des 16 maires des bords de Rance, nous espérons que l'État et son concessionnaire assument enfin leurs responsabilités. Mais surtout, nous avons besoin du soutien inconditionnel de nos populations. Il en va de l'avenir de l'estuaire et de celui de son outil de production d'énergie renouvelable.

Autre sujet, national cette fois, pour lequel nous ne devons pas céder à la résignation : le futur de l'Europe. 2024 sera l'année d'élection de nos députés européens. Une élection importante qui est une nouvelle occasion de s'exprimer par les urnes. Quelle que soit l'Europe que vous souhaitez et, même si, comme moi, vous regrettez que la voix des peuples n'ait pas toujours été respectée en matière européenne, je reste convaincu que nous avons le devoir de nous exprimer massivement de manière démocratique. Le 9 juin, soyez debout pour exprimer votre choix d'Europe.

Chers amis, certains nous prédisent une année 2024 difficile. Alors, après "*la charrue et le doris*", je vous livre une autre citation de François-René de Chateaubriand qui nous renvoie à une notion de bonheur épuré et pourtant bien réel : "*Le vrai bonheur coûte peu ; s'il est cher, il n'est pas d'une bonne espèce*".

A vous tous, vos familles et vos proches, je souhaite une année 2024 harmonieuse, une année riche de ce qui ne coûte pas cher mais qui génère un bonheur authentique, une année riche en échanges et de bonne humeur à partager.

Excellente année 2024 à tous.

David Boixière



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI 20/01. Pôle féminin. U8 : repos. U10 : Pleudihen va à Dinan à 10h. U11 : Pleudihen reçoit Lamballe à 10h. U12 : Pleudihen va à Evron à 15h. U13 : Pleudihen va à Bobital/Brusvily à 10h30. U15 : Pleudihen reçoit Quessoy à 13h30. U18 : Pleudihen va à Saint-Brieuc à 11h. **Pôle masculin.** De U6 à U13 : plateaux / matches / entraînements / repos. U14 : repos. U15 : Pleudihen reçoit Bobital/Brusvily à 16h. U16 : Pleudihen reçoit Ploufragan à 15h30. U17 : Pleudihen reçoit GJLCA à 14h.
DIM. 21/01. Seniors A : Pleudihen va à Cesson à 15h. Seniors B : Pleudihen reçoit Créhen à 15h. Seniors C : Pleudihen va à Plélan/Vildé à 13h. Seniors D : Pleudihen reçoit Quévert à 13h.

CONCERT POUR ENFANTS : LES POLYSSONS DIMANCHE 28 JANVIER – 16H – SALLE DES FÊTES

Concert adapté aux 4-12 ans. Buvette et goûter sur place.
Entrées sur réservation : 6€ (8€ sur place, places limitées).
Organisé par les APE Entre Terre et Mer et de La Ville-ès-Nonais.

ASSOCIATION SOLEIL ET SOURIRES

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 30/01 à 14h30, à la Salle des Associations de La Vicomté.

ECOLE ENTRE TERRE ET MER : OPÉRATION PAPIERS, S'IL VOUS PLAÎT !

La benne est installée sur le parking communal, près de Val de Rance.